

Association Musicale

Le Bignon Montbert Geneston

INSCRIPTION A L'ECOLE DE MUSIQUE

ANNEE SCOLAIRE 2008 / 2009

Les cours de l'AMBM reprendront
le **19 Septembre 2008**
à l'école de musique au 9, rue de la Mairie, le Bignon.

Inscriptions au **Forum des Associations**, salle des sports du Bignon
le **6 septembre de 14 h à 18 h**, ou par courrier au plus tard le 14
septembre à l'adresse suivante :

AMBM
Madame GUIBERT
1, Les Ridelières 44140 - MONTBERT

Affichage des horaires de cours le 18 septembre, salle de musique ou
téléphoner au 02 40 78 16 52.

ENSEIGNEMENT ET INSTRUMENTS

- Formation musicale, solfège.
- Flûte à bec ou traversière, clarinette, saxophone, violon, piano classique ou jazz, accordéon, guitare, basse électrique, batterie, percussions africaines, djembé.
- Classes d'orchestre classique ou jazz., chorale jazz..

BULLETIN D'INSCRIPTION

(1 bulletin par personne)

Mme, Mlle, Mr * :
Demeurant à (adresse complète) :
.....
Téléphone fixe : , portable :
Désire (m') inscrire mon fils / ma fille *
Prénom : Age :
Au cours de ** :

Et s'engage à verser les sommes dues au début de :

Chaque trimestre (S) *

Chaque mois (S + I) *

(chèque à l'ordre de AMBM)

A Le

Signature :

* Rayer les mentions inutiles.

** Préciser l'instrument ou solfège seul.

JOINDRE A CETTE DEMANDE :

- Le règlement de la carte d'adhésion : **20 €**,
- Le règlement du premier mois (S + I) ou du premier trimestre (S) ou la totalité des chèques (libellés),
- 3 timbres (par famille).

DISPONIBILITE :

Quels jours ?

A partir de quelle heure ?



TARIFS POUR L'ANNEE 2008 / 2009

	<u>BMG</u>	<u>AC</u>
Eveil	53 €	56 €
Orchestre seul	60 €	63 €
Jazz vocal	81 €	84 €
Percussions africaines	84 €	90 €

**Carte
d'adhésion**
20 €
(une adhésion
par famille)

BMG Le Bignon Montbert Geneston - Tarif trimestriel.
AC Autres communes - Tarif trimestriel.

S Solfège seul - Tarif trimestriel.

S + I Solfège plus Instrument - Tarif mensuel.

Supp. Supplément de cours de 15 minutes sous réserve de l'accord du professeur.

Les règlements devront être versés au début :

- Du trimestre pour le Solfège seul,
- Du mois pour le Solfège plus Instrument.

→ La totalité des chèques peut être remise à l'inscription et ceux-ci seront débités au fur et à mesure.

→ Les chèques vacances sont acceptés.

→ Votre inscription vous engage financièrement pour l'année.

→ Tout abandon en cours d'exercice ne pourra justifier l'arrêt des cotisations, sauf cas de force majeure.

→ Les tarifs dégressifs sont comptés à partir du plus ancien élève inscrit.

→ On ne peut cumuler plusieurs tarifs dégressifs pour une même inscription.

→ Attention : l'Association décline toute responsabilité envers les élèves, en dehors de leurs cours respectifs.

	1 ^{er} élève		2 ^{ème} élève		3 ^{ème} élève	
	<u>S</u>	<u>S + I</u>	<u>S</u>	<u>S + I</u>	<u>S</u>	<u>S + I</u>
Enfants Le Bignon Montbert Geneston	70 €	45 €	62 €	41 €	54 €	38 €
Adultes Le Bignon	74 €	54 €				
Adultes Montbert Geneston	78 €	58 €				
Enfants Autres communes	74 €	55 €	68 €	47 €	60 €	44 €
Adultes Autres communes	78 €	58 €				
<u>Supp.</u> Enfants		18 €				
<u>Supp.</u> Adultes		20 €				

Site Internet : <http://ambm.free.fr>